

N° 233/2023

Organisme

DEPARTEMENT

LOIR-ET-CHER

CANTON

ROMORANTIN-LANTHENAY

COMMUNE

ROMORANTIN-LANTHENAY

DECISION

Objet : Commande publique/marchés publics – Aménagement de voirie – rue Maymac
Marché 2023.05

Le Maire de la Ville de Romorantin-Lanthenay ;
Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du conseil municipal de Romorantin-Lanthenay en date du 16/07/2020 portant délégation d'attributions au Maire de Romorantin-Lanthenay ;
Vu le code de la commande publique et notamment les articles L 2123-1 et R 2123-1-1° ;
Vu le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de travaux ;
Considérant le marché relatif à un aménagement de voirie, rue Maymac ;
Considérant l'attribution du marché au groupement EUROVIA/SOTRAP, dont le mandataire est domicilié rue de la Creusille à Blois (41000), pour un montant ttc de 393 883,20 euros (328 236,00 euros ht).

- DECIDE -

Article 1 : Un marché est passé avec le groupement EUROVIA/SOTRAP pour réaliser un aménagement de voirie rue Maymac.

Article 2 : La dépense en résultant est inscrite au budget de l'exercice en cours, à savoir un montant ttc de 393 883,20 euros (328 236,00 euros ht). La prescription supplémentaire éventuelle n'a pas été retenue.

Article 3 : La Direction Générale des Services et M. le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

A Romorantin-Lanthenay, le 04/10/2023



Le Maire,

M. Jeanny LORGEUX

Le Maire, Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le : 05 OCT. 2023

Publié ou notifié le : 05 OCT. 2023

Date de mise en ligne sur le site internet : 11 OCT 2023